

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

10789/81 (Presse 147)

739th Council meeting

- Agriculture -

Brussels, 16 November 1981

President: Mr Peter WALKER,
Minister for Agriculture
of the United Kingdom

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Albert LAVENS
Minister for Agriculture

Denmark:

Mr Bjoern WESTH
Minister for Agriculture

Germany:

Mr Hans-Jürgen ROHR
State Secretary,
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry

Greece:

Mr Costas SIMITIS
Minister for Agriculture

France:

Mrs Edith CRESSON
Minister for Agriculture

Ireland:

Mr Alan DUKES
Minister for Agriculture

Italy:

Mr Giuseppe BARTOLOMEI
Minister for Agriculture
Mr Fabio FABRI
State Secretary,
Ministry of Agriculture

Luxembourg:

Mr Camille NEY
Minister for Agriculture,
Viticulture, Water Control and
Forestry

Netherlands:

Mr Jan de KONING
Minister for Agriculture and
Fisheries

United Kingdom:

Mr Peter WALKER
Minister for Agriculture,
Fisheries and Food
Mr Alick BUCHANAN-SMITH
Minister of State
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food

Commission:

Mr Poul DALSGER
Member

COMMISSION COMMUNICATIONS ON GUIDELINES FOR EUROPEAN AGRICULTURE AND
LINES OF ACTION FOR MEDITERRANEAN PROGRAMMES

The Council held a thorough discussion of the Commission communications on guidelines for European agriculture. The debate allowed delegations to put forward their respective points of view both on the general principles which form the basis of the Commission communication and on the practical suggestions set out therein.

While emphasizing the interest of the Commission communication, the Council agreed that its work on this subject should be continued on a detailed basis, taking account both of whatever general guidelines might emerge from the next meeting of the European Council and of the technical examinations which the experts will make.

PROPOSALS RELATING TO CHANGES IN THE "ACQUIS COMMUNAUTAIRE" IN RESPECT OF MEDITERRANEAN PRODUCTS

The Council heard a report by the Chairman of the Special Committee on Agriculture on the proposals submitted by the Commission for changes in the common organization of markets in the olive oil and wine sectors and in the fruit and vegetables sector, including citrus fruits.

It held a thorough discussion of the proposed measures, particularly in the case of olive oil and wine; it considered the various possibilities for improving market organization for these products, bearing in mind, amongst other things, the effects of the prospective enlargement of the European Economic Community on these sectors. The Special Committee on Agriculture was asked to continue its technical examination of this whole matter, taking into account the points of view expressed.

FRAMEWORK AGREEMENTS RELATING TO THE MULTI-ANNUAL SUPPLY OF AGRICULTURAL PRODUCTS

On the basis of a statement by the Chairman of the Special Committee on Agriculture on the progress made by the Committee on the Commission communication on the negotiation of framework agreements relating to the multiannual supply of agricultural products, the Council discussed the aims and scope of such agreements as well as their effectiveness with regard to trade.

KEEPING OF LAYING HENS IN CAGES

The Council took note of the latest situation as regards minimum standards for the protection of laying hens kept in battery cages ⁽¹⁾ and instructed the Permanent Representatives Committee to continue examining the matter, on the understanding that a decision would be taken once the European Parliament's Opinion was known.

HOTHOUSE HORTICULTURE

The Council heard a statement by Commissioner DALSAGER on the Commission's latest approaches to the Netherlands Government over the question of eliminating the differences between the price of natural gas in the horticultural sector and that prevailing in the industrial sector in the Netherlands. The Commissioner said that in his view these differences should be eliminated by 1 October 1982 and stated that the Commission would take a decision on this subject on Wednesday 18 November. Several delegations expressed their grave concern over the heating season which had just begun.

(¹) See Resolution of 22 July 1980, OJ No C 196, 2.8.1980, p. 1.

GUARANTEED PRICE FOR ACP SUGAR

The Council took note of the latest progress report on the negotiations with the ACP countries for fixing the guaranteed price for preferential sugar for the 1981/1982 delivery period.

Mr DAISAGER informed the Council that the Commission felt that the negotiating brief should be adapted so as to make it easier to reach rapid agreement on this matter.

The Council asked the Commission to submit suitable proposals as soon as possible so that they could be examined by the Special Committee on Agriculture.

BEEF AND VEAL

The Council took note of a Commission report on the implementation of the Community tariff quota opened for frozen beef and veal in 1981.

It also discussed three proposals for Regulations determining the quotas for beef and veal for 1982.

It agreed to return to this matter when it had received the European Parliament's Opinion.

OTHER BUSINESS

The Council also discussed the following subjects:

- measures restricting imports of poultry and eggs into the United Kingdom (request by the Netherlands delegation)
 - inclusion of apricots in Regulation No 516/77 (request by the Greek delegation)
 - granting of the marketing premium for citrus fruits (request by the Greek delegation).
-

Bruxelles, le 13 novembre 1981
Note BIO(81)446 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du groupe du Porte-Parole

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE DU 16.11.1981 (M. Vasey)

433

La reunion du Conseil agricole, qui ne durera que la journee de lundi, sera consacree essentiellement a un debat de caractere general, dans le cadre des travaux relatifs au Mandat du 30 mai, sur les orientations proposees par la Commission pour l'agriculture europeenne (voir P-69), ceci afin d'aider le Conseil Affaires Generales a preparer le Conseil Europeen des 26/27 novembre. Les Ministres evoqueront egalement dans ce contexte le memorandum de la Commission relatif aux lignes d'action pour les programmes mediterraneens (voir P-70). La Commission attache beaucoup d'importance a ce que le Conseil se prononce en ce qui concerne les elements essentiels contenus dans le document en question, a savoir :

- le rapprochement des prix communautaires vers les prix dans les pays concurrentiels;
- la fixation des objectifs de production;
- la modulation des garanties en fonction des volumes de production.

Le Conseil aura egalement un premier echange de vues sur les propositions de la Commission relatives a l'amenagement de l'acquis communautaire pour les produits mediterraneens en prevision de l'elargissement (voir P-64).

Il a ete convenu de traiter ce dossier en point separe, malgre les liens evidents avec le Mandat. Les travaux preparatoires au niveau des experts sont actuellement a un stade tres preliminaire.

Le Conseil reprendra ensuite le dossier des accords pluri-annuels de fourniture de produits agricoles, qui est aussi lie au Mandat, en vue de donner des orientations a la Commission pour la preparation de negociations eventuelles.

Un certain nombre de points ponctuels figurent egalement a l'ordre du jour :

- contingents tarifaires pour la viande bovine.

Le Conseil devra se prononcer sur deux questions :

- I. repartition du contingent pour la viande congelee en 1982, compte tenu des exigences grecques
- II. des contingents tarifaires pour le "hilton beef" et la viande de buffle, qui resultent des obligations souscrites au GATT, doivent-ils faire l'objet d'une decision annuelle du Conseil apres consultation du Parlement, ou d'une simple decision de la Commission.

- Horticulture sous serre

DIS - La Commission va probablement examiner ce week-end a Villers le Temple, le probleme des distorsions de concurrence resultant du tarif special pour le gaz naturel aux Pays-Bas - FIN DIS. Voir fiche

- Protection des poules pondeuses en batterie
- Sucre ACP

DIS - Si la Communaute decide de modifier sa position anterieure en ce qui concerne le prix garanti pour les producteurs ACP, il faudrait revoir le probleme des marges de raffinage pour le sucre de canne au RU - FIN DIS

- Restrictions a l'importation d'oeufs et volailles au Royaume-Uni

DIS - La Commission pourrait annoncer sa decision de saisir la Cour de Justice a la suite du refus du RU de se conformer a l'avis motive - FIN DIS

Amities

M. SANTARELLI - COMEUR////

Bruxelles, le 16 novembre 1981.

Note BIO (81) 446 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

CONSEIL AGRICOLE DU 16.11.81 (M. Vasey)

433

Le Conseil a eu un premier tour de table sur les "orientations pour l'agriculture europeenne". Rien de tres nouveau si ce n'est que le ministre grec a annonce que le nouveau gouvernement prendra position a l'occasion du Conseil europeen sur la necessite d'une revision des relations entre la Grece et la Communaute et la possibilite d'un referendum populaire a ce sujet.

Les principaux points de cet echange de vues, qui n'a pas fait l'objet de conclusions de la presidence peuvent etre resumes schematiquement comme suit :

Budget

Il faut que les depenses de soutien des marches s'accroissent moins vite que les ressources financieres de la Communaute (Commission, RFA, RU, PB); la limitation ou reduction des depenses agricoles n'est pas une fin en soi mais la consequence budgetaire des choix politiques et notamment de la necessite de maintenir les revenus agricoles (B, Da, Fr, Gr, Ir, It)

Prix et revenus

Necessite d'adapter les instruments de la PAC pour tenir compte des realites du marche si l'on veut maintenir les garanties de prix et donc de revenus (Commission appuyee par PB, RFA et RU, qui regrette l'assouplissement de la position de la Commission en ce qui concerne une politique restrictive de prix); priorite au maintien des revenus par la politique des prix, reserves sur la notion d'alignement sur les prix des principaux concurrents (B, D, Fr, Gr, Ir, It); necessite de prix garantis differencies de facon a favoriser les petits et moyens producteurs et mettre fin aux rentes de situation des gros producteurs (Fr); la politique de prix lineaire ne tient pas compte de la situation des producteurs marginaux dans les regions sous-developpees (Gr, It).

Objectifs de production

Il s'agit non pas d'un nouveau principe mais d'un instrument pour maitriser la production dans une perspective a long terme, en declenchant une reorientation de la production ou la participation des producteurs au financement de l'ecoulement des excedents (Commission, appuyee notamment par PB, RFA a condition de ne pas imposer de limitations specifiques aux producteurs ou aux Etats membres, et RU, qui regrette que les objectifs ont ete fixes a un niveau trop eleves); position hostile (Fr, Ir) ou reservee, du moins en ce qui concerne les productions mediterraneennes (Gr, It).

Co-responsabilite

Toute discrimination contre les producteurs efficaces est inacceptable (Da, PB, RU); necessite d'une approche progressive en fonction des quantites produites plutot que lineaire (B, Fr, Gr, It).

Productions mediterraneennes

Necessite d'un traitement special, y compris un transfert de ressources financieres plus important, pour tenir compte de la situation defavorisee des producteurs (It, Gr qui va jusqu'a reclamer une protection selective en fonction de la region geographique et denoncer la politique de prix, primes et aides de caractere lineaire); impossibilite d'exclure les productions mediterraneennes de la politique generale en matiere de prix et objectifs de production (PB, RFA).

A SUIVRE.

Amities,
M. SANTARELLI.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Santarelli', written over the typed name. The signature is stylized with a large, sweeping stroke that loops back under the name.

Bruxelles, le 17 novembre 1981.

Note BIO (81) 446 (suite 2 et fin) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole.

CONSEIL AGRICOLE DU 16.11.81 (M. Vasey)

433

Aides

RU et Ir appuient les propositions de la Commission en ce qui concerne les aides directes aux revenus, alors que D et Fr considerent de telles aides superflues. D et RU soulignent la necessite d'une discipline renforcee en matiere d'aides nationales, que F voit comme inevitables si l'on n'applique pas une politique de prix appropriee.

Structures

Gr, Ir et It reclament un renforcement des programmes structurels qui beneficieraient moins aux regions ayant le plus besoin.

A part les considerations d'ordre general, la plupart des delegations ont evoque leur position a l'egard de quelques produits-cles, a savoir :

1. Cereales

D, PB et Ru appuient la proposition de la Commission tendant a aligner les prix communautaires sur ceux des USA (PB preferent le terme de rapprochement pour tenir compte des differences de situation) a la fois pour creer une meilleure hierarchie des prix entre les cereales et l'elevage et pour resoudre le probleme des importations de produits de substitution. F refuse toute reduction automatique des garanties en dehors de l'etablissement d'un bilan d'approvisionnement tenant compte des importations. B a egalement une position reservee a l'egard de la co-responsabilite dans ce secteur.

2. Produits laitiers

Les propositions de la Commission suscitent des reactions plutot negatives:

- Prelevement lineaire : opposition a l'exemption pour les premiers 30.000 litres (D, RFA, qui cite le cas des agriculteurs a temps partiel qui seraient exemptes alors que les agriculteurs specialises seraient frappes, PB qui cite le cas analogue des agriculteurs ayant des exploitations mixtes, et RU qui pretend que seulement 10 % de la production laitiere britannique serait exemptee alors que le chiffre correspondant serait de 30 a 50 % pour les autres pays membres). Certaines delegations veulent reexaminer le prelevement lineaire (B, Ir, RU). B prone un prelevement progressif devenant prohibitif pour les tres grosses exploitations, ce qui serait sans doute inacceptable pour D, PB et RFA.

- Super-prelevement sur les quantites additionnelles de lait livrees aux laiteries . PB et RU pourraient accepter les propositions de la Commission a condition de ne pas exempter les produits frais, RFA est sceptique, compte tenu de la concentration des laiteries dans certains Etats membres qui rendrait malaisee l'application uniforme dans la Communaute. F et Ir sont franchement opposees pour le motif qu'un tel prelevement figerait les structures de production.
- Prelevement sur la production intensive : preconise par F et Ir, qui le voit comme moyen de combattre les importations abusives de produits de substitution aux cereales; un tel prelevement est inacceptable pour D, PB et RU.

3. Viande bovine

Ir estime qu'une attitude plus rigoureuse en matiere d'intervention pourrait apporter des economies sans nuire aux revenus des producteurs. D est reservee sur la notion de primes, jugees trop couteuses.

AGRICULTURE MEDITERRANEENNE - MODIFICATION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE

=====

Après un premier tour de table, le Conseil a invite le CSA a poursuivre l'examen des trois dossiers.

1. Huile d'olive

M. Dalsager a rappele les elements-cles des propositions de la Commission, a savoir la fixation d'un rapport de prix de 2 : 1 pour maintenir l'equilibre offre/demande apres l'adhesion et l'ouverture de negociations avec les pays tiers interesses pour eviter des concessions unilaterales par la Communaute, la decision sur une taxe sur les matieres grasses etant reportee. Gr et It reclament un rapport de prix de 1,6 : 1, et un reexamen du regime d'importation. Fr, tout en preconisant un rapport de prix de 2 : 1, insiste pour que la decision sur la taxe soit prise avant l'adhesion espagnole. RFA et RU veulent examiner les regimes d'aides a la production et a la consommation; RU se prononce contre une taxe qui nuirait aux interets des consommateurs et de l'industrie de transformation des graines.

2. Vins

Lux et RFA rejettent la proposition de la Commission d'appliquer un prelevement sur le saccharose utilise pour l'enrichissement des vins afin d'encourager l'utilisation des mouts de raisin, comme economiquement injustifiee et contraire au compromis politique de 1970 qui est a la base de l'organisation commune du marche des vins. PB s'elevent contre les mesures de distillation qui compromettent l'equilibre du marche de l'alcool. Fr et It pourraient accepter la distillation preventive obligatoire proposee par la Commission mais a condition que les autres Etats membres fassent des sacrifices, par exemple en ce qui concerne la taxation du saccharose et la reduction des accises. Gr s'oppose a la distillation preventive.

3. Fruits et legumes

Fr, Gr et It estiment que les propositions de la Commission ne vont pas assez loin, notamment en ce qu'elles ne couvrent pas la totalite des produits, par exemple les pommes de terre, et qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte de l'importance des fruits et legumes pour l'agriculture mediterraneenne.

CONTRATS A LONG TERME

A l'issue d'un debat qui n'a pas apporte d'elements nouveaux, M. Dalsager a annonce que la Commission deposera bientot un projet de mandat de negociation. Fr, Gr, Ir et It poussent la Commission a s'avancer dans cette voie. (Certaines delegations reclament en plus une harmonisation des conditions de credit a l'exportation), tandis que D, PB, RFA et RU ne sont pas encore convaincus des avantages que de tels contrats apporteraient a la Communauté.

VIANDE BOVINE

Le Conseil a reporte a sa prochaine reunion la decision sur la repartition du contingent GATT pour 50.000 tonnes de viande congelee. Fr et Ir ont refuse d'autoriser les contingents pour le hilton beef et la viande de buffle sur une base pluriannuelle.

POULES PONDEUSES EN BATTERIE

Decision renvoyee a un prochain Conseil en attendant l'avis du Parlement.

SUCRE A.C.P.

Le Conseil a invite le CSA a examiner les nouvelles propositions de la Commission qui consistent a proposer une augmentation du prix garanti de 8,5 % comme l'exigent les ACP, quitte a exempter le sucre ACP de la cotisation aux frais de stockage, ceci afin de maintenir les marges de raffinage. D, Fr et RFA pourraient accepter 8,5 % pour des raisons politiques, mais pas la modification du regime de financement des aides au stockage, qui est la condition prealable pour RU et Ir.

GAZ NATUREL AUX PAYS-BAS

M. Dalsager a indique que la reponse du gouvernement neerlandais a la derniere lettre n'etant pas satisfaisante, la Commission prendra une decision definitive lors de sa session du 18 novembre.

IMPORTATIONS DE VOLAILLE AU R.U.

Le RU ne s'etant pas conforme a l'avis motive de la Commission, M. Dalsager a informe le Conseil que la Commission decidera de la saisine de la Cour lors de sa prochaine reunion.

POINTS DIVERS

- Gr a demande
- 1) l'inclusion des abricots dans le regime d'aides a la transformation et
 - 2) l'augmentation des primes de penetration pour les agrumes.
- Attitude negative de la Commission.

Amities,
M. Santarelli.

